



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 30 juin 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur LACHAMBRE

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 62
Nombre de procurations : 20

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Marien LOVICH	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-Marc RETY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Danielle JUBAN	Madame Céline RENAUD	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Bruno DAVID	Madame Catherine GOZZI
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Céline TONOT	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Lionel SANCHEZ	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick AUDARD	Monsieur Cyril GAUCHER
Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Gaston FOUCHERES	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Monsieur Marien LOVICH
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
Madame Céline RABUT	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Madame Danielle JUBAN
	Madame Christine MARTIN pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Madame Kildine BATAILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN
	Madame Stéphanie VACHEROT pouvoir à Monsieur Massar N'DIAYE
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Monsieur Georges MEZUI
	Madame Hana WALIDI-ALAOUI pouvoir à Monsieur Léo LACHAMBRE
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT

Monsieur Gérard HERRMANN
pouvoir à Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jacques CARRELET DE
LOISY pouvoir à Madame Dominique
BEGIN-CLAUDET
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
pouvoir à Monsieur Adrien GUENE

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Désignation d'un représentant de Dijon Métropole au sein de Batifranc

Par délibération du Conseil Métropolitain du 19 décembre 2019, Dijon Métropole a décidé d'entrer au capital de la SAEM (Société Anonyme d'Economie Mixte) Batifranc à hauteur de 2%.

Lors de son Assemblée plénière des 25 et 26 juin 2020, la Région Bourgogne Franche Comté a validé le principe de la cession de 12 115 actions de Batifranc à 24 € soit 290 760 € au profit de Dijon Métropole.

Batifranc est un outil créé à l'initiative des collectivités territoriales pour développer une offre de financement immobilier en crédit-bail ou en locatif. Son capital de 35 M€ est détenu pour près de 44% par les collectivités dont 37% par la région, le reste se partageant entre les chambres consulaires et les établissements de crédit.

Dans le cadre des aides à l'immobilier en faveur des PME, le nouveau SRDEII 2022-2027 entend privilégier cette solution de tiers portage par ce type d'acteur, SEM ou Batifranc.

Suite à l'entrée de Dijon Métropole au capital de la SAEM, il est proposé de désigner un représentant de Dijon Métropole pour siéger en qualité de censeur au Conseil d'Administration.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de désigner** un représentant de Dijon Métropole pour siéger en qualité de censeur au Conseil d'Administration de la SAEM BATIFRANC ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision, et à signer tous actes et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN POUR : 82 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
 DONT 20 PROCURATION(S)